

## Section 1.—Inventaire de la production.

On réclame souvent au Canada un inventaire de la production qui, tout en établissant une distinction entre ses branches les plus importantes, permettrait d'éviter tout double emploi. C'est une entreprise vraiment difficile en raison de la variation des définitions qui s'attachent aux groupes industriels considérés sous des angles différents; par exemple, la brique, la tuile et le ciment figurent souvent parmi la "production minérale," comme étant les premiers produits ouverts d'une valeur commerciale découlant de la production; et cependant, ils sont tout aussi souvent classifiés parmi les manufactures, à cause du procédé de fabrication auquel ils ont été soumis, ces deux classifications étant exactes, selon le point de vue auquel on se place.

Les tableaux qui suivent indiquent la valeur totale de la production du Canada en ces dernières années, cette valeur étant celle du produit qui est encore entre les mains du producteur.

**Production "brute" et production "nette".**—La valeur des produits est comptée d'abord comme brute, puis comme nette. La production "brute" indique la valeur totale de tous les produits de même nature groupés sous la même rubrique. La production "nette" constitue une tentative d'éliminer la valeur des matières premières consommées pendant les opérations de fabrication. Lorsqu'il s'agit d'une discussion économique ordinaire, il convient de faire état des chiffres nets plutôt que les chiffres bruts, en raison des doubles emplois considérables que l'on trouve dans ceux-ci, nécessité inéluctable si l'on veut conserver à chaque industrie sa propre importance.

**Interprétation.**—Les industries primaires de l'agriculture, de la pêche, des forêts, des mines, etc., sont distinguées des industries secondaires ou manufacturières. Nous avons déjà fait ressortir l'étroite parenté existant entre les unes et les autres, ainsi que les doubles emplois dont il faut se méfier. A titre d'explication des règles adoptées pour l'établissement des tableaux, nous ajoutons les quelques notes suivantes:

*Agriculture.*—L'industrie laitière y est comprise; les produits laitiers (bruts) comprennent le lait consommé frais, celui vendu aux fabriques et le beurre, etc., fait dans les fermes.

*Forêts.*—La production forestière se compose aussi bien du bois abattu en forêt que des produits sortant des scieries et pulperies, ceux-ci étant limités à la transformation directe, tels que le bois de sciage, les lattes, les bardeaux, la pulpe et les doudes.

*Pelleteries.*—La production des pelleteries est limitée à la vie sauvage. Pour connaître le total des pelleteries produites au Canada, il faudrait additionner celles vendues par les trappeurs et celles sortant des établissements d'élevage d'animaux à fourrure.

*Production minérale.*—Tout ce qui figure sous cette rubrique pourrait aussi bien être placé dans la catégorie des manufactures. Il existe nécessairement une grande confusion entre la production minérale d'une part, et certaines industries manufacturières, d'autre part. Le Bureau présente la statistique détaillée de ces groupes (dont les principaux sont les hauts fourneaux, les briqueteries, les fabriques de ciment, les fours à chaux, etc.) dans ses rapports sur la production minérale, puisque ce n'est qu'après la transformation subie chez eux que l'on attache ordinairement une valeur commerciale à leurs produits.

*Production manufacturière.*—Le total qui figure en regard embrasse différents agents de production énumérés avec les industries d'extraction ci-dessus, qui sont aussi fréquemment considérés comme des manufactures, savoir: éta-